

ASIME

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis No 01/09.2009 - Budget de l'exercice 2010

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La commission, composée de Mesdames Joëlle Froidevaux de St-Saphorin, Laura Paccaud de Morges, de Messieurs Marc Genton de Lully, Philippe Jobin d'Echichens et de Françoise Perret-Jeanneret de Vuflens-le-Château (rapporteur) s'est réunie en date du mercredi 16 septembre 2009 à la salle des commissions de Beausobre afin d'étudier le préavis No 01/09.2009 du comité de direction de l'ASIME relatif au budget de l'exercice 2010.

La séance s'est déroulée en présence de Mme Edith Corbaz (secrétaire du comité de direction), de Messieurs Daniel Meienberger (président du comité de direction), Eric Züger et Michel Grivel (membres du comité de direction) qui nous ont présenté et commenté le préavis. Nous avons obtenu toutes les réponses à nos questions et tous les renseignements utiles à une bonne compréhension du préavis. Nous les remercions vivement de leur aide.

Chacun ayant pu prendre connaissance du préavis, la commission tient néanmoins à relever les points suivants :

- Ce budget est une projection puisqu'il ne peut s'appuyer sur les chiffres d'un exercice comptable complet.
- Le budget 2010, malgré certaines charges supplémentaires par rapport au premier exercice en cours, est en légère baisse et devrait rester en dessous des 12 millions de francs.
- L'effectif des élèves sera de 2589 (estimation pour le budget, le chiffre exact étant déterminé au début du mois d'octobre), en légère diminution par rapport

à cette année. Environ 100 élèves du secondaire sont maintenant enclassés à Apples.

Administration

- Les traitements concernent 2,3 ETP.
- Le poste 502.3188.00 se trouve dans la rubrique administration et non dans la rubrique transport car cela concerne le transport d'élèves primaires nécessaire pour équilibrer le nombre d'enfants dans les classes (choix pédagogique).

Cours de soutien et devoirs surveillés

- Le poste 503.3652.00 « apprendre l'école » concerne les mamans allophones auxquelles on explique le système scolaire de leurs enfants afin qu'elles puissent mieux les suivre.

Service dentaire scolaire

- Les traitements concernent 3,3 ETP.
- Ce service concerne les élèves du primaire de la Couronne et de Morges, les élèves du secondaire, les gymnasiens ainsi que les apprentis.

Service médical

- Le poste 505.3185.00 (honoraires du médecin scolaire) passe sous traitement dès 2010. Le médecin scolaire sera employé par l'ASIME.

Ecole à la montagne

- Les traitements concernent 4 ETP ((responsable, moniteurs + cuisinières).
- Le remplacement de la fraiseuse est inscrit au poste 506.3114.00. Il s'agit d'une machine relativement importante, car la route d'accès aux Grandes-Roches est privée et le déblaiement nous en incombe. Des négociations avec les autorités de la commune du Chenit vont être entreprises pour que ce déblaiement soit fait lors de l'ouverture des chemins communaux. Cette solution, plus logique aux yeux de la commission, aura de toute façon un coût.

Locaux scolaires Morges

- Certains travaux ont été effectués dans les locaux scolaires morgiens afin de réaliser des économies d'énergies. Les effets de ces travaux ne seront perceptibles que dans le courant de l'exercice 2010.
- Le bail des locaux de la Gottaz sera résilié dès août 2010.

En conclusion, la commission, constatant que ce budget inspiré de celui de 2009 est réaliste, vous invite à l'unanimité, Mesdames, Messieurs, à l'adopter tel que présenté par le comité de direction pour l'exercice 2010.

Pour la commission :

Joëlle Froidevaux (membre)

Laura Paccaud (membre)

Marc Genton (membre)

Philippe Jobin (membre)

Françoise Perret-Jeanneret (rapporteur)

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a small 'r' and '2' below it, followed by a stylized, cursive signature.

Vufflens-le-Château, le 25 septembre 2009